



Commune  
de Mont-Noble

# ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE MERCREDI 19 JUIN 2024

**L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée  
le 19 juin 2024, à 19h30, à la salle polyvalente de Mase**

## *Ordre du jour*

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée primaire du 20 décembre 2023
4. Présentation des comptes 2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Acceptation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables
7. Informations diverses : Point de la situation / Projets en cours
  - 7.1. Fusion – Sion / Rapport final / Synthèse
  - 7.2. Liaison verticale
  - 7.3. TMN SA / Télé Mont-Noble SA
  - 7.4. Parking Mase – Public / Privé
  - 7.5. Maison médicale – Mase
  - 7.6. Retour des concessions – 1<sup>ère</sup> Dixence
  - 7.7. Eau potable
  - 7.8. Travaux Publics – Construction local Vernamiège
  - 7.9. Plans d'aménagement (PAZ – PAL)
8. Divers

Les comptes 2023 et le procès-verbal sont à votre disposition au bureau communal, selon les horaires officiels ainsi que sur le site internet de la Commune : [www.mont-noble.ch](http://www.mont-noble.ch).

*Les citoyen-ne-s de Nax et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Mase sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au 13 juin 2024.*

*Horaires :      Départ de Nax, place du village                      18 h 50  
                      Départ de Vernamiège, Pichot                      19 h 00  
                      Retour 30' après la fin de l'Assemblée*